

Info

Prénom :

Nom :

Qui joindre en cas d'accident ? :

Prénom :

Tél :

8



Respecter le balisage
et la signalisation.

9



Prêter secours,
avertir le service de sauvetage.

10



Parties impliquées dans un
accident et témoins : faire
connaître son identité.

Notes:

Les partenaires d'Esprit Piste

OCVS organisation cantonale
valaisanne des secours
kantonale walliser
rettungsorganisation **KWRO** 144

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la Santé, des affaires sociales et de l'énergie
Département de l'éducation, de la culture et du sport
Département de l'économie et du territoire

bfu bpa upi

Valais Wallis
REMONTÉES MÉCANIQUES BERGBAHNEN

suvaliv

Sichere Freizeit
Vos loisirs en sécurité
Sicurezza nel tempo libero

GUIDE DE
MONTAGNE
Walliser

skipatrol.ch



Avec le soutien de la
Loterie Romande

L'Esprit Piste...



OCVS organisation cantonale
valaisanne des secours
kantonale walliser
rettungsorganisation **KWRO** 144



Ne pas mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.



Descendre à vue. Adapter son comportement et sa vitesse à ses capacités et aux conditions.



Respecter le skieur et snowboarder aval.



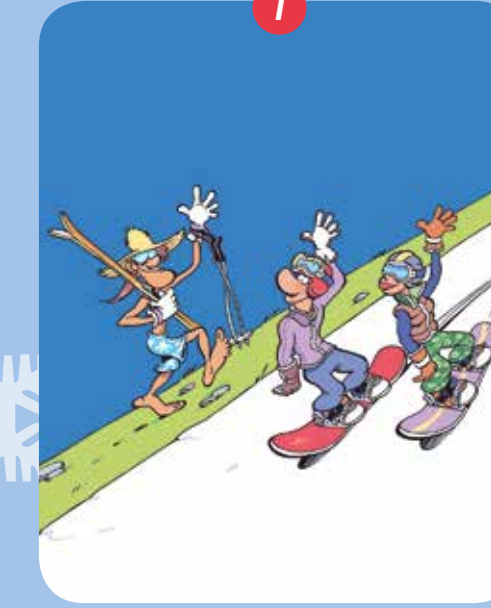
Dépasser à une distance appropriée.



Regarder vers l'amont avant de s'engager ou virer sur une piste.



Stationner au bord de la piste ou à des endroits avec visibilité.



Monter et descendre uniquement au bord de la piste.